

l'an deux mil vingt -quatre
le onze décembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
CZEPCZAK, FLOHIC, FOUILLOT, GILLMANN, LE MOING, MILON,
MUNIER (arrivé en cours de séance), PASSET, RANCE

Date de convocation
5 DECEMBRE 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. COSTEDOAT a donné procuration à Mme CHARIERAS
M. DIOP a donné procuration à Mme CHERET
M. EVEN a donné procuration à Mme FLOHIC
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET
M. LAMIRAL a donné procuration à Mme RANCE
M. SANTINHO a donné procuration à M. BONY

**Date d'affichage
de la convocation**
5 DECEMBRE 2024

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
17 DECEMBRE 2024

Mme MILON a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 13

Votants 19

OBJET : Budget de la commune : décision modificative n°2

Madame la Maire propose à l'Assemblée d'adopter une décision modificative au budget de la commune afin d'ajouter des crédits sur le chapitre 012 relatif aux frais de personnel. Elle précise que le montant global affecté au budget du personnel n'est pas impacté mais qu'une partie des crédits votés avaient été inscrits pour des frais d'intérim. Or des recrutements sur les postes de restauration scolaire vacants ont pu être réalisés en cours d'année.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le budget primitif 2024 de la commune,

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

VOTE la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Article 6413 / chapitre 012	+ 6 000,00 €	
Article 611 / chapitre 011	- 4 000.00 €	
Article 6419 / chapitre 013		+ 2 000,00 €
TOTAL	+ 2 000.00 €	+ 2 000,00 €

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, 17 décembre 2024

La Maire
Claire CHERET

La secrétaire de séance
Marie-Pascale MILON



Mis en ligne le 17/12/2024 à 18h02

REÇU EN PREFECTURE
le 17/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217801281-20241211-DCH2024_058